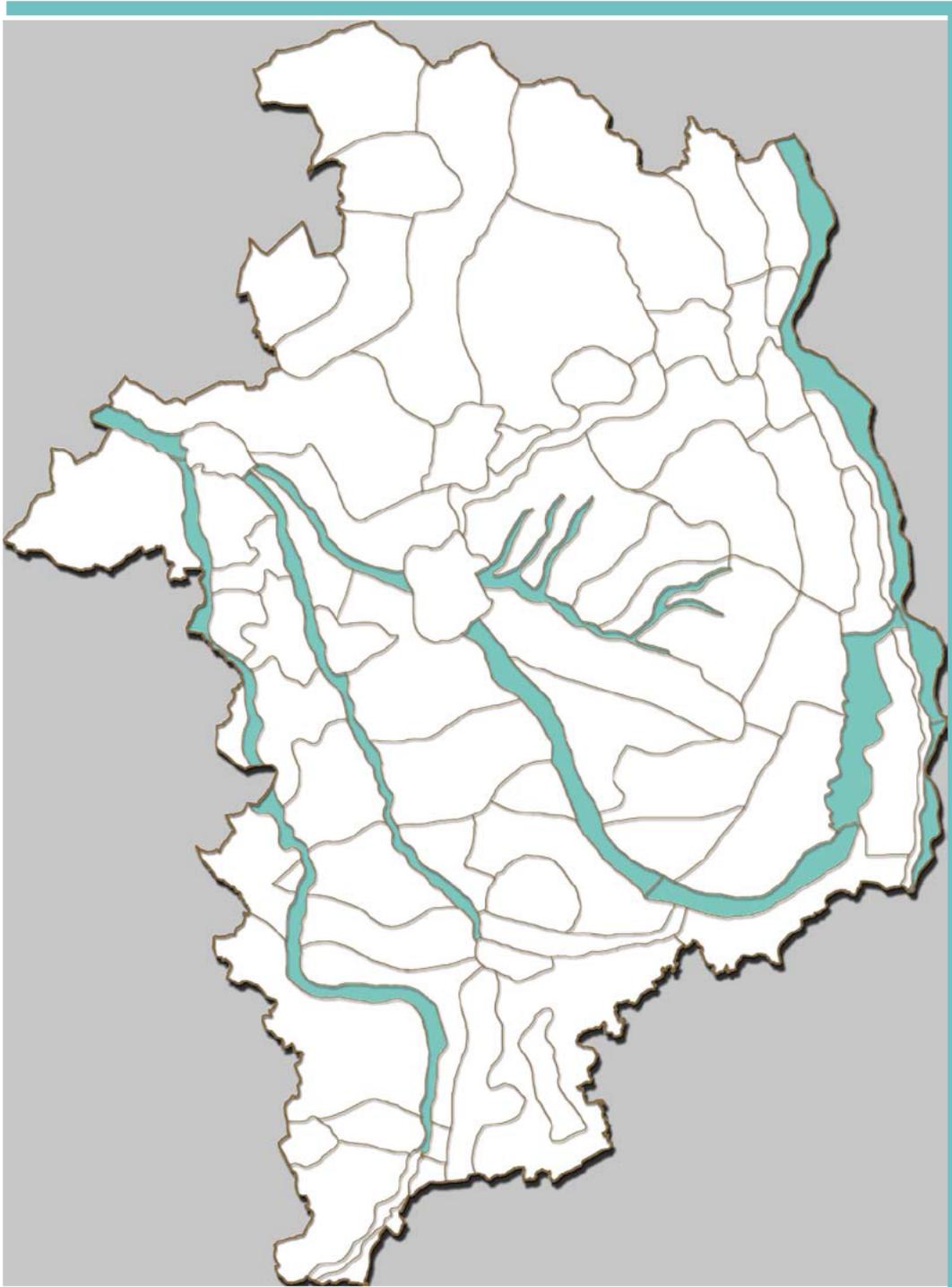


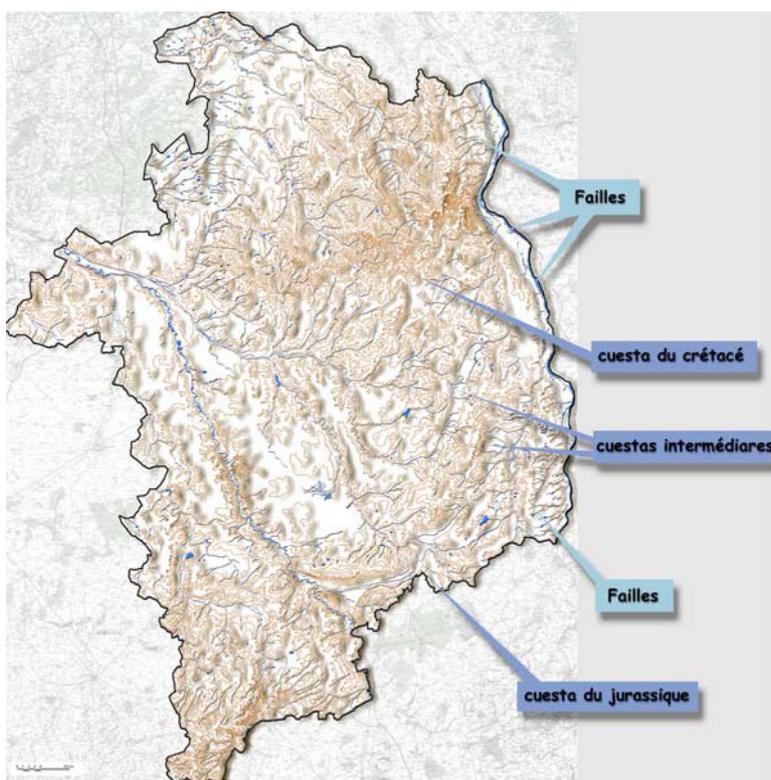
B.3 LES PAYSAGES DE VALLÉE



RÉPARTITION GLOBALE SUR LE DÉPARTEMENT

Le réseau est entièrement inféodé au bassin ligérien. L'Allier, puis la Loire coulent au pied des failles orientales et constituent la limite séparative entre le Cher et l'Allier puis entre le Cher et la Nièvre. La configuration du terrain, et notamment la présence d'une deuxième ligne de cuesta modeste, parallèle au val de Loire fait que les cours d'eau qui conduisent directement vers le fleuve sont peu nombreux et ne concernent qu'une étroite bande de terrain en arrière du versant de rive gauche ; ce sont les bassins de l'Aubois et de la Vauvise, auxquels s'ajoutent quelques courts ruisseaux au droit du Sancerrois. La majeure partie des eaux est drainée par le Cher, qui mérite bien ainsi d'avoir offert au département son toponyme.

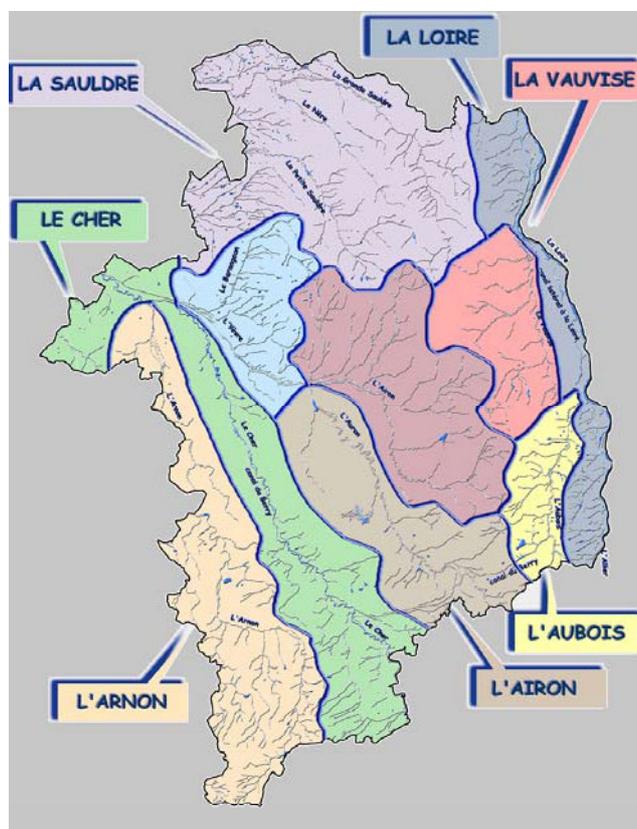
Son bassin est parfaitement exclusif, car la ligne de partage des eaux avec l'Indre, proche de la limite interdépartementale ne laisse à cette dernière aucune goutte d'eau née dans le département alors qu'en amont de Vierzon, le Cher et l'Arnon récupèrent quelques petits affluents venus du département voisin.



Le réseau hydrographique inféodé à la géomorphologie de bassin sédimentaire

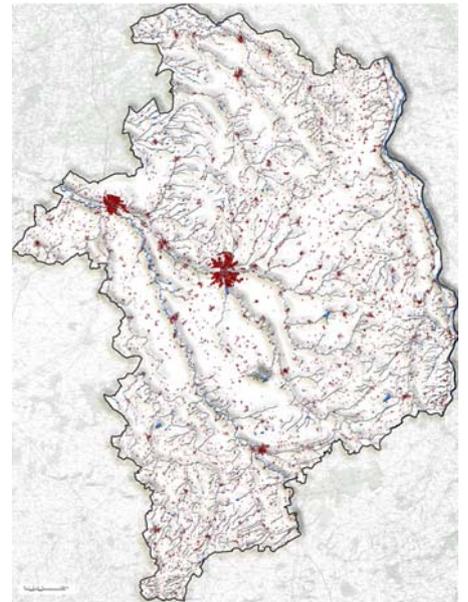
Vallées et développement

La carte de la page suivante fait apparaître le rôle joué par les vallées dans l'organisation de la trame bâtie du département. Les vallées représentaient des axes de communication importants et les points de franchissement des cours d'eau à gué furent à l'origine d'un bon nombre d'installations humaines : Saint Amand et Vierzon sur la vallée du Cher, Bourges au point de rencontre entre L'Auron, l'Airon et l'Yèvre, le chapelet de petites villes qui occupe la vallée du Cher, les rivières du bassin de la Sauldre ou le val d'Aubois en témoignent.





Les traversées de la Loire sont à l'origine de la fondation des villes de la rive gauche, dans la Nièvre (Nevers, La Charité-sur-Loire, Cosne-sur-Loire), tandis que le fleuve génère plutôt le développement d'activités dans le Cher. Le canal latéral qui accompagne la Loire dans toute sa traversée du département en fut marqué à partir du dix-neuvième siècle : silos, entrepôts de stockage, usine de ciments de Beffes ; plus récemment la centrale de Belleville, qui utilise l'eau de la Loire pour le refroidissement de ses réacteurs s'est installée dans la même logique. L'incidence paysagère des sites de vallée prend ici tout son sens.

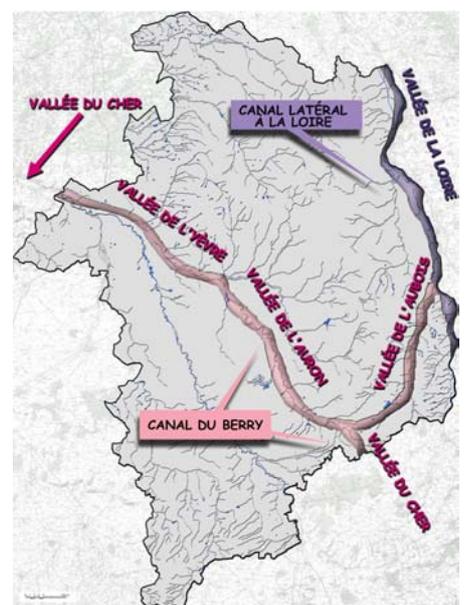


La trame bâtie et les vallées : une "complicité paysagère"

Les canaux ou le " rendez-vous manqué " du canal de Berry

Deux systèmes de canaux empruntent les vallées du département : le canal latéral à la Loire, qui pénètre dans le Cher par le pont-canal du Guétin à Cuffy puis chemine sur l'extrémité occidentale du lit majeur pour se prolonger dans le Loiret et le canal de Berry.

Le canal latéral a réellement fonctionné en tant qu'axe de commerce, activité qui n'est pas éteinte de nos jours avec les transports de grains et de ciment, et s'accompagne d'un fort développement de la plaisance et de la promenade. Le canal de Berry n'a pas connu la même fortune. Sa construction fut décidée à la fin du dix-huitième siècle dans le dessein d'écouler vers le nord les minerais et houilles du Massif Central. Le canal devait emprunter dans l'Allier la vallée du Cher puis rejoindre à l'est les ouvrages ligériens et poursuivre son chemin jusqu'à la vallée du Cher à Vierzon en suivant les cours de l'Auron et de l'Yèvre, ce qui favorisait le développement artisanal et industriel dans le Berry. Les travaux ne furent exécutés qu'à la fin de la première moitié du dix-neuvième, c'est-à-dire fort peu de temps avant l'arrivée d'un

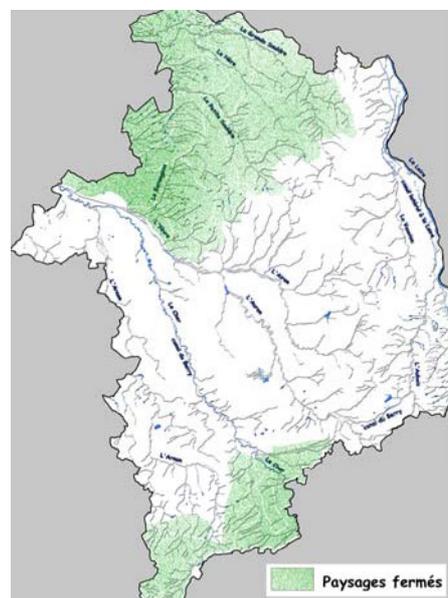


Triangle du canal de Berry

redoutable concurrent, le chemin de fer. Le développement industriel du Cher se déroula bien aux endroits prévus, mais le canal de Berry n'y joua qu'un rôle mineur. Les installations, déclassées depuis bien longtemps constituent néanmoins un patrimoine remarquable, dont les qualités paysagères déterminent une entité.

Vallées et paysages de vallée

Les unités décrites dans ce chapitre sont celles qui sont perçues en tant que telles, c'est-à-dire, qui se distinguent clairement de leur entour. La notion de vallée est fondatrice de leur identité, soit parce qu'elles s'inscrivent dans le relief, soit parce que leur situation a généré un mode particulier d'occupation du territoire : organisation de la trame viaire, implantation du bâti ou mise en scène par un accompagnement végétal spécifique. Le tiers septentrional et l'extrémité sud du département sont composés d'espaces fermés par la densité du couvert boisé en Sologne et par la combinaison d'un relief vigoureux et des boisements dans le Pays Fort et la Marche. Les vallées, dans les trois cas sont de simples composantes de paysages dont la personnalité se fonde sur d'autres déterminants. En revanche dans toute la partie centrale se succèdent des plaines ouvertes, des bocages relativement transparents et des paysages mixtes dans lesquels les paysages de vallée s'identifient en tant que tels. Ces différences expliquent la répartition des unités de paysage et le fait que le Bassin de la Sauldre par exemple, n'ait pas été intégré à cette classification.



Carte des "paysages fermés", dans lesquels les vallées ne sont pas identifiées en tant que telles

PALETTE CHROMATIQUE

Les couleurs dominantes des paysages de vallée sont celles de la végétation d'accompagnement. Les cours d'eau sont généralement entourés d'une bande plus ou moins large de pâtures et de prairies humides, parfois ceinte de haies et soulignée par une ripisylve composée de saules, d'aunes, de frênes et de peupliers. C'est la gamme des verts frais et des verts bleutés

dans la strate arborée et le vert intense des prairies hygrophiles qui s'impose, souvent enrichi de l'or des fleurs de renoncules. Le printemps amène de façon brève la nuance orangée des frondaisons naissantes des peupliers, qui sont avec les saules les premiers à se parer de verdure. Le bâti des villages montre surtout les ocres rouges des toitures, mêlées aux couleurs des feuillages.



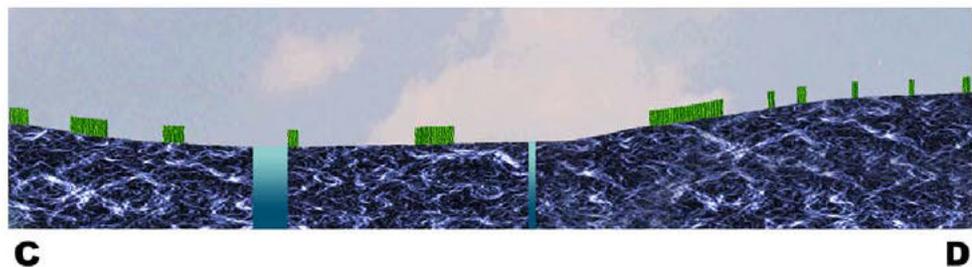
3-7 LA VALLÉE DU CHER

Une vallée qui raconte la diversité paysagère du département

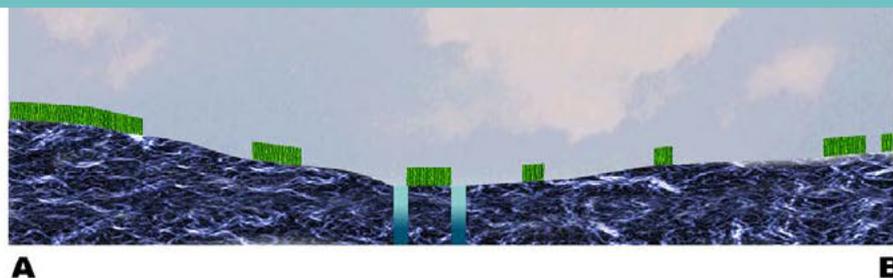


La rivière qui offre au département du Cher son toponyme le traverse du sud au nord et venant du Massif Central, chemine à travers la succession des couches sédimentaires qui portent les principaux paysages départementaux. C'est donc une vallée qui dialogue avec la diversité paysagère du département. Vallée bocagère, vallée boisée, vallée dans la plaine, tutoyant un vignoble, effleurant une cuesta et en perçant vigoureusement une autre, elle nous raconte la diversité paysagère de ce département. Elle montre aussi son sous-sol dans une partie qui fut incessamment creusée pour en tirer le gravier, ce matériau... auquel le Cher doit son nom, puisqu'il vient "du préceltique kar, qui a du signifier, comme son continuateur roman jar : gros gravier dans le lit des rivières" ⁴¹ Important axe de communication, elle s'est entourée de gros bourgs et appartient entre Saint-Florent et Vierzon à la principale zone d'activités industrielle du département, l'arc Saint Florent, Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Vierzon, parachevant par là son "tour d'horizon des paysages du Cher".

COUPE
NORD



COUPE
SUD



DESCRIPTION GENERALE

Avec une longueur de 320 kilomètres, le Cher est la plus longue rivière de la Région Centre, si l'on excepte l'Allier mais qui ne fait que lui servir de frontière pendant vingt kilomètres. De l'Auvergne à la Touraine, il rencontre toute la diversité des paysages du centre de notre pays. Il prend sa source dans la Creuse, traverse l'Allier du sud au nord et y baigne Montluçon puis fait son entrée dans le Cher au droit d'Epineuil-le-Fleuriel.

Il fonde alors la limite orientale du département puis se dirige vers Saint Amand-Montrond à travers les paysages qui prolongent le grand bocage d'embouche du Bourbonnais. La vallée, discrète et intimiste ne se distingue alors que très peu de son contexte comme le montre la photographie ci-contre et n'a donc pas été identifiée dans cette partie de son cours comme un paysage à part entière mais comme un motif du bocage.



La naissance du cours dans le Cher : discrétion et intimité pour l'un des motifs du bocage

⁴¹ in Toponymie générale de la France par Ernest Nègre

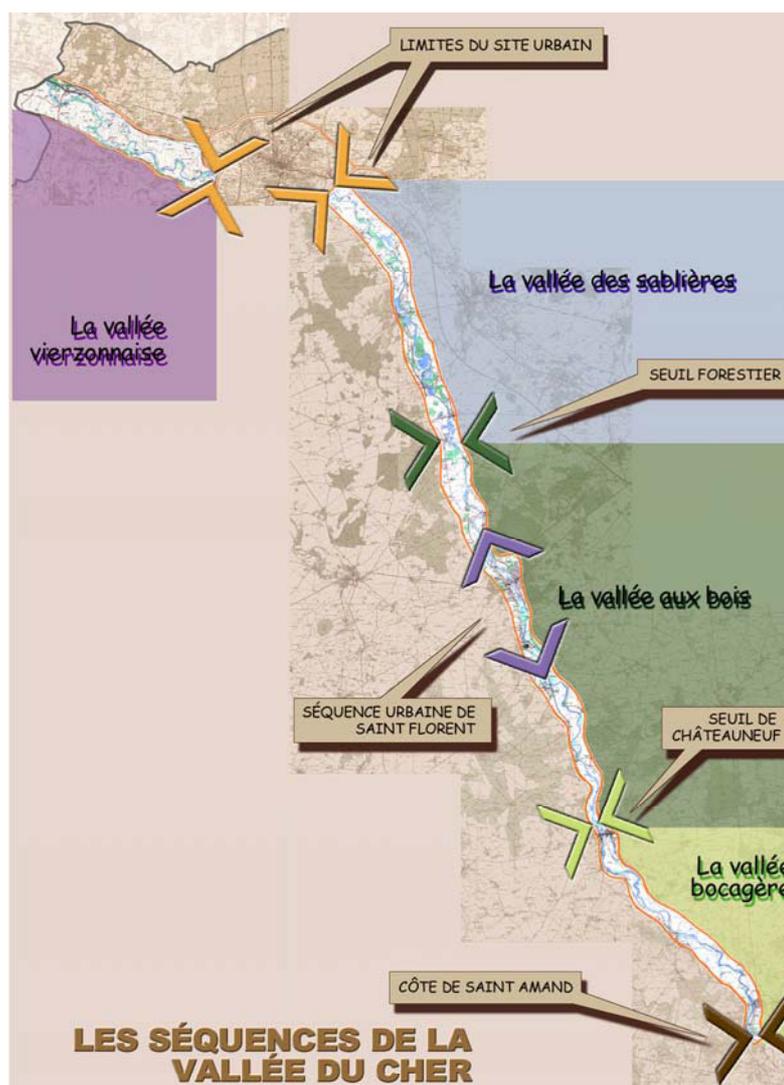
Ensuite la rivière baigne Saint Amand et s'intègre alors dans le site urbain ; la vallée du Cher s'individualise réellement au nord de Saint Amand, lorsqu'elle perce la cuesta du Bajocien au droit de Bruère-Allichamps. Au nord de cette cluse, le Cher coule vers le nord nord-ouest à travers la succession des terrains du Jurassique et les différents paysages qui les habillent : les bocages du Boischaud sur les marnes et argiles de l'Oxfordien et le calcaire lacustre du Berry, puis une alternance de campagnes ouvertes céréalières et de petites zones boisées sur les vastes assises rauraciennes,

ponctuées de dépôts de calcaire lacustres, de sables et d'argiles en Champagne Berrichonne. À la hauteur de Bourges, le Cher se dirige vers Vierzon à travers une zone de remaniement de la puissante cuesta du Crétacé, avachie par le percement de trois rivières venant du sud : l'Yèvre, l'Arnon et le Cher lui-même, et d'une venue du nord, le Barangeon qui draine une petite partie des eaux du sud de la Sologne. Après avoir baigné Vierzon, le cours du Cher se réoriente vers l'est et quitte le département à Thénioux. Dans le Loir-et-Cher, il va progressivement s'installer parallèlement à la Loire, qu'il ne

rejoindra qu'en Indre-et-Loire, un peu en aval de Tours. La vallée traverse toute la gamme des paysages de bassins sédimentaires : le bocage en Boischaud, la plaine céréalière en Champagne, le vignoble à Quincy, les paysages urbanisés dans l'agglomération vierzonnaise, puis elle jouxte les grandes forêts septentrionales, rencontrant ainsi son département éponyme dans toute l'étendue de sa diversité.

Séquences et seuils

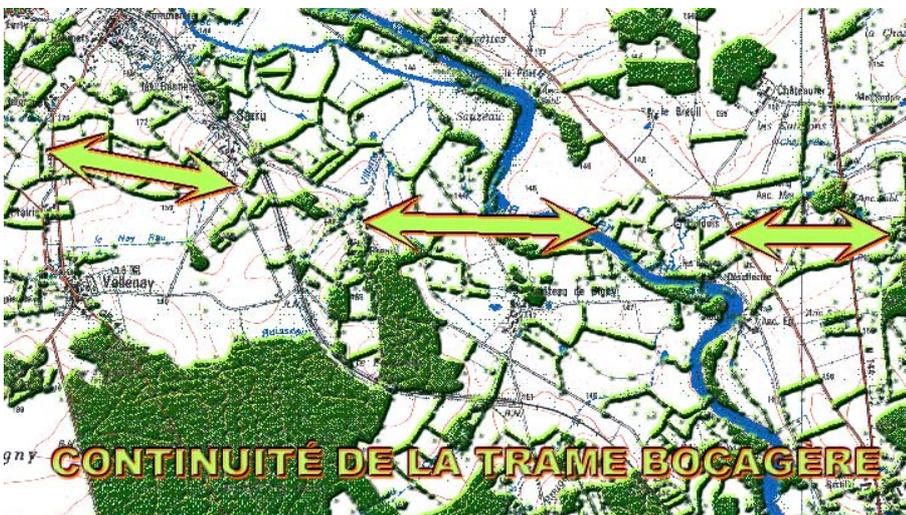
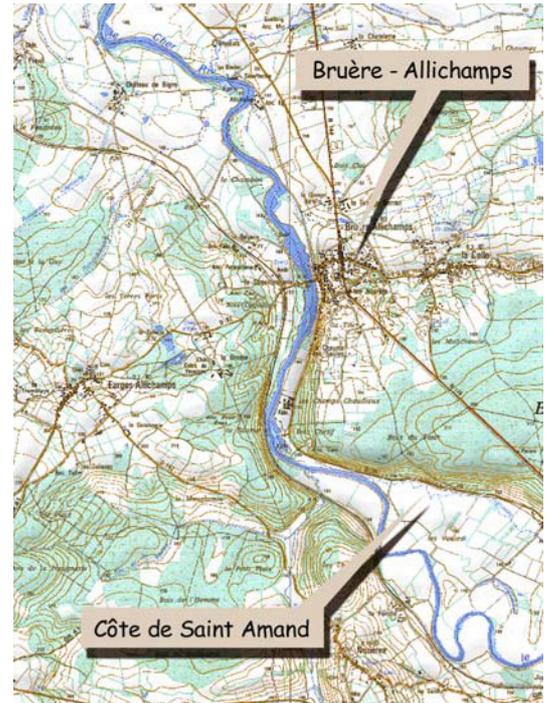
L'unité se décompose en quatre entités séparées par des seuils bien marqués. De Bruère-Allichamps à Châteauneuf-sur-Cher, la "vallée bocagère" traverse les paysages du Boischaud, de Châteauneuf à Sainte Thorette, la "vallée aux bois" chemine à travers des paysages forestiers au sein desquels se trouve la séquence urbaine de Saint Florent-sur-Cher, de Sainte Thorette à Vierzon, le lit majeur est occupé par les nombreux plans d'eau d'anciennes gravières, c'est la "vallée des sablières" enfin en aval de l'agglomération, la vallée vierzonnaise serpente en amples méandres dans un lit majeur élargi avant de se glisser entre Sologne et Gâtine pour fonder la ligne de partage entre l'Indre et le Loir-et-Cher.



La traversée de la cuesta s'effectue dans une zone boisée où la vallée s'insère dans l'étroite gorge qu'elle a creusé et sur le versant est de laquelle s'est installé le bourg de Bruère-Allichamps. Cette gorge courte constitue une porte paysagère au nord de laquelle commence à s'identifier l'unité vallée du Cher : le cours de la rivière s'élargit et son lit majeur compose un motif paysager à part entière, qui chemine dans le bocage, dans une vallée évasée.

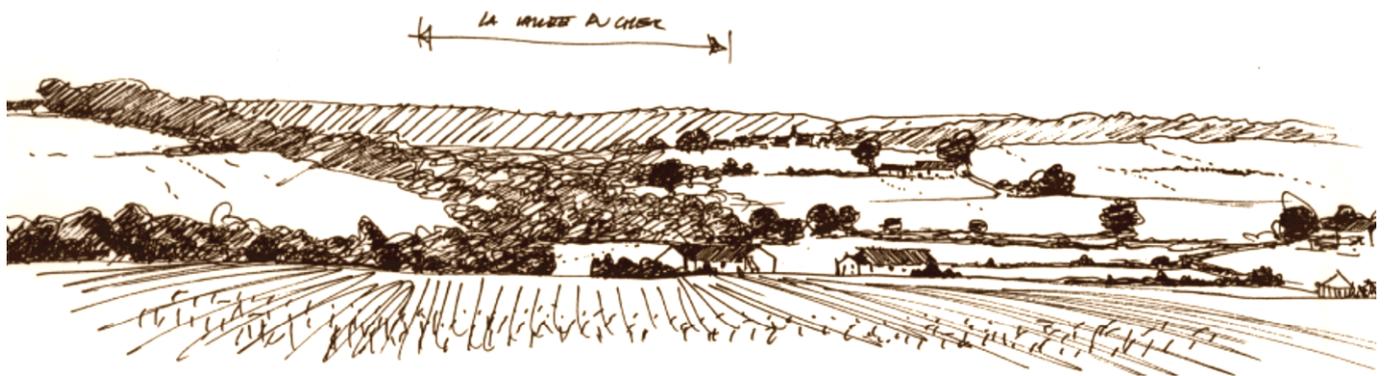
La vallée bocagère traverse une figure régressive du bocage du Boischaut, fait d'une alternance de reliques bocagères et de lambeaux de plaine cultivée. Aux abords du fond de vallée, la trame des haies se fait plus dense et compose des motifs d'enclos. La vallée constitue l'armature des reliques bocagères de la plaine de Châteauneuf, comme le montre la carte ci-dessous.

La traversée de la cuesta et le relief marqué du seuil de Bruères, le village avec son plan en forme de T, étire le long du coteau son extrémité occidentale



Bruère-Allichamps développe un rapport intime avec la rivière

Cette séquence exprime à la fois une idée de continuité avec son environnement et une figure plus aboutie de ce dernier ; tout se passe comme si la vallée était ici destinée à porter les ultimes figures d'un bocage qui n'en finit pas de se défaire.



La densification des structures bocagères dans la vallée

Ceci s'explique à la fois par la topographie et par la nature des sols du fond de vallée, qui les rendent impropres à l'évolution vers le labour que l'on observe sur les plateaux riverains. Les figures bocagères, faites de pelouses hygrophiles, de haies, de lisières et d'arbres de plein

vent régulièrement taillés par les animaux, de beaux exemples de saules têtards composent une image bien préservée de ce que fut le bocage en Boischaut. Cette séquence de la vallée en tire une valeur de milieu refuge et de paysage relique tout à fait notable en ces temps où se

démembrent les sites qui l'environnent.

La séquence bocagère se termine avec le seuil de Châteauneuf, qui marque le début de la "vallée aux bois".



Les pâtures en fond de vallée



Les saules têtards



Chêne à la sous-face taillée par la dent des bovins

La vallée au bois, séquence intimiste qui dissimule en son sein la séquence urbanisée de Saint-Florent

À partir de Châteauneuf, la vallée s'encaisse plus profondément dans le terrain et traverse un paysage structuré par de nombreux boisements, elle se referme et s'isole de l'extérieur. Châteauneuf, avec ses maisons étagées sur les

versants, dominées par le château dont le corps de bâtiment dix-septième surmonte un édifice du onzième siècle marque clairement la porte d'entrée dans cette séquence fermée.



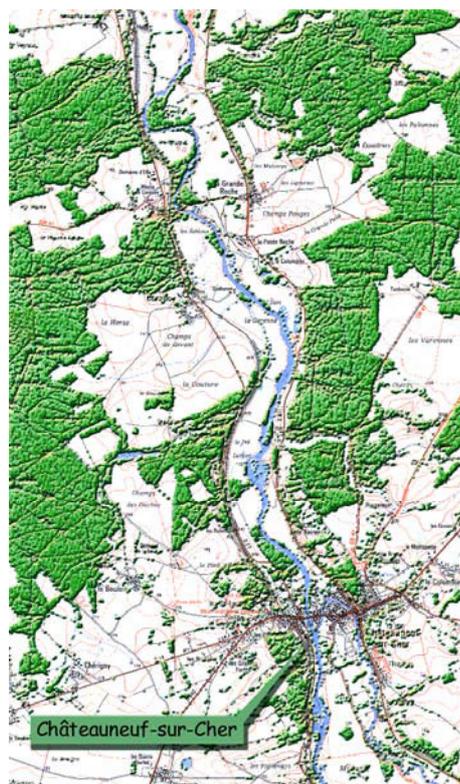
Châteauneuf, l'insertion sur le coteau



Le château et les maisons anciennes étagées sur la pente

Cette séquence se caractérise par des versants marqués, toujours coiffés de bois et un thalweg relativement étroit dans lequel serpente la rivière, entourée d'une fine ripisylve à aulnes, saules et frênes au

milieu d'une bande de prairies humides à joncs, carex et phragmites. Ces pâtures souvent piquetées de vieux têtards qui furent régulièrement pâturées ou fauchées montrent actuellement des signes de



Le cours du Cher en amont de Châteauneuf, un thalweg étroit entouré par les masses boisées

déprise ; le milieu tend à se refermer davantage : envahissement par la ronce, broussailles de saules et pré-bois colonisent de nombreuses parties du fond de thalweg.



Les versants "coiffés" à Corquoy



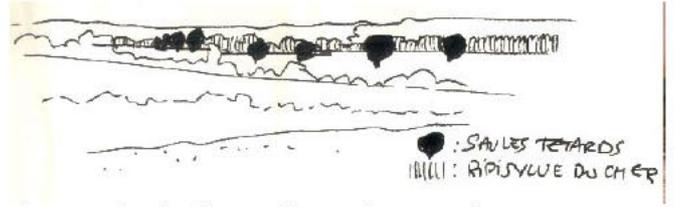
Les saules sur les berges à Villeneuve-sur-Cher



Le fond de thalweg offre de belles scènes de prairies humides qui descendent en drapé vers la rivière



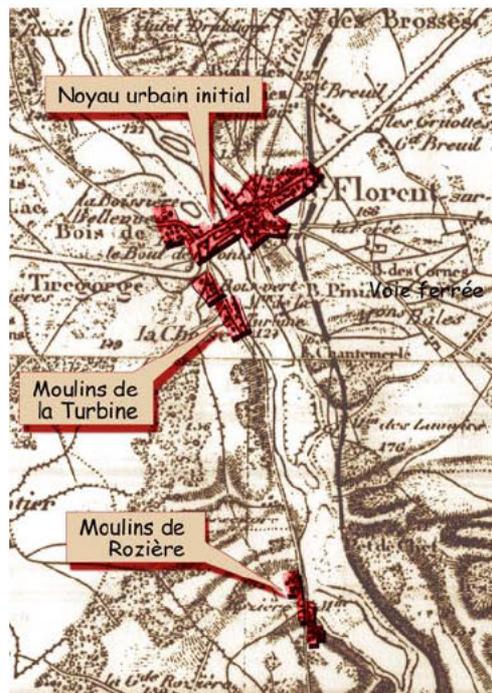
La déprise agricole et la fermeture du fond de la vallée boisée, un fort risque de régression



La ripisylve du Cher et les saules têtards

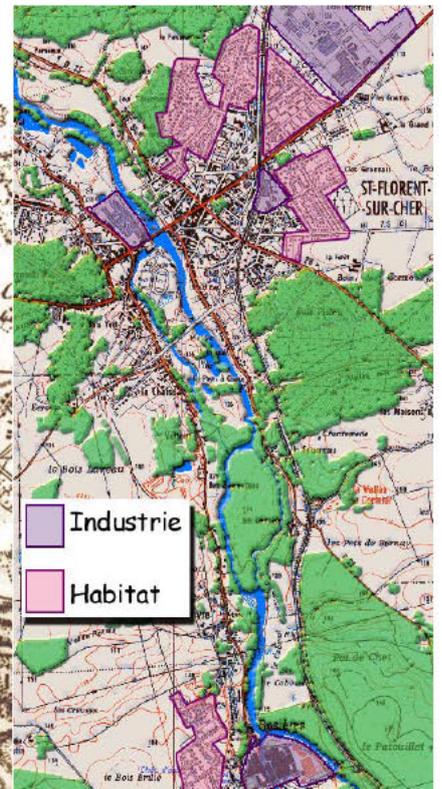
L'exception urbaine de Saint Florent

Au cœur de cette "vallée aux bois", la vallée traverse un paysage ouvert de plaine de culture dans lequel se situe la ville de Saint Florent-sur-Cher : comme le montre la carte, la ville se développe à la fois sur le plateau et dans la vallée ; les parties qui investissent le val sont à l'instar de l'ensemble de cette séquence, enchâssés dans les frondaisons et se développent linéairement, le long du thalweg. L'urbanisation de plateau est elle dans une logique d'étalement en nappe autour d'un pôle d'habitat et d'une zone d'activités au nord. La forme urbaine est fille de la présence des infrastructures (embranchement ferroviaire parallèle au cours du Cher, axe de la vallée) et de la proximité de Bourges et des axes routiers modernes pour les développements plus récents sur le plateau. Initialement, Saint Florent était un village de franchissement de la rivière, ce que montre l'extrait de carte d'état-major, qui fait apparaître



L'industrie et l'habitat à Saint Florent : situation au dix-neuvième siècle et état actuel

sa situation dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle. La voie ferrée est déjà présente et l'énergie de la rivière est exploitée par deux ensembles de moulins ; celui qui est situé le plus au sud porte le nom de Rozière : ce toponyme est devenu le nom de l'entreprise



Rosière, qui fut à l'origine du développement de la petite ville et s'est installée en lieu et place des moulins. Saint Florent fait aujourd'hui partie, avec Bourges et Vierzon de l'arc industriel du Berry, seule implantation significative d'activités dans l'ancienne province⁴².

42 voir chapitre A-2 : LE CHER DANS SA RÉGION



L'usine Rosière dans le fond de la vallée

L'ancien viaduc met en scène le paysage de Saint Florent et de la vallée, mais n'est pas actuellement utilisable. Pour des raisons de sécurité, l'accès en a été fermé, alors qu'il y aurait là la possibilité d'aménager un cheminement de randonnée fort intéressant.



Vu depuis le viaduc ferroviaire désaffecté, l'urbanisation cachée dans la vallée boisée

La vallée des sablières

Au-delà de Saint Florent, le fond de vallée se fait plus large et la rivière serpente en amples méandres. Les alluvions

déposées dans les boucles fournissent des gîtes de graviers et de sables abondamment exploités, en particulier

récemment lors de la construction de l'autoroute A 71, qui sont aujourd'hui convertis en plans d'eau.



La vallée des sablières entre plaine, bois et vignobles

Ces étangs, situés à proximité des centres urbains majeurs du département (Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Vierzon) sont fréquemment convertis en espaces de loisirs ou en étangs de pêche.



Au droit du vignoble de Quincy, méandres et sablières

Au droit de Mehun-sur-Yèvre, la vallée jouxte le vignoble de Quincy au-delà duquel les cours du Cher et de l'Yèvre se rapprochent aux abords de leur confluence pour ne laisser entre les deux rivières qu'une étroite

bande de plaine. Au-delà la rivière pénètre dans le site urbain de Vierzon.



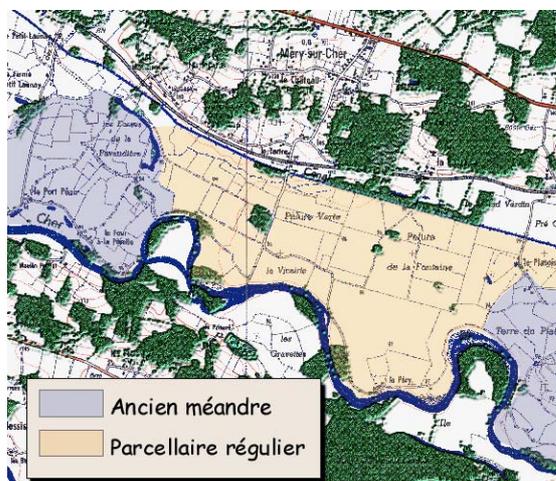
Les plans d'eau, pêche et loisirs nautiques

À l'aval de Vierzon

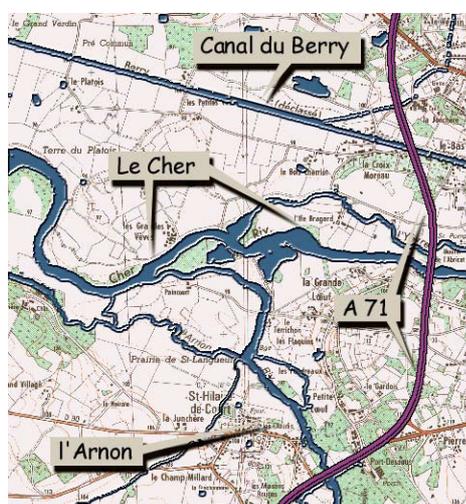
La dernière partie du cours dans le département débute avec la limite occidentale de l'agglomération que souligne la rocade de l'autoroute A 71. Grossi des eaux de l'Yèvre et de l'Arnon, le Cher se déploie en

méandres dans un vaste lit majeur agricole. Deux types de parcellaire et d'occupation du sol se partagent cette séquence. Des zones plus ou moins humides, dessinées par des méandres fossiles sont occupées

par la prairie et les peupleraies sur des parcelles irrégulières, encadrant des poches de cultures dans un parcellaire géométrique.



Les deux parcellaires de la vallée agricole à l'aval de Vierzon



Le seuil entre la ville et la vallée aval



Les peupliers dans la vallée

Le canal de Berry emprunte la rive droite de cette séquence après avoir cheminé successivement dans les vallées de l'Auron et de l'Yèvre. Cette section de l'ancienne

infrastructure encore en eau passe en limite nord de l'unité, au pied du coteau de rive droite. Le canal, la voie ferrée et la RN 76 se rejoignent pour emprunter cette section aval du cours du

Cher qui constitue un axe de transit important. Route et canal se rejoignent à Thénioux peu avant la frontière entre le Cher et le Loir-et-Cher.



Le canal et la route nationale à Thénioux

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Protéger les séquences en prairies

Les parties étroites de la vallée qui furent jadis entièrement composées de prairies humides pâturées ou fauchées sont menacées par la déprise agricole. En ces temps de recul généralisé de l'élevage bovin, ces terroirs risquent de se voir menacés. La région de Saint Florent en particulier et l'ensemble de la "vallée aux bois" montre d'inquiétants signes d'enfrichement. Le paysage tend à se fermer tandis que des figures comme les arbres émondés se fragilisent faute d'entretien régulier. Le

double mouvement régressif du paysage herbager qui se fonde sur une excessive ouverture des pays de plaine et une fermeture des fonds de vallées est ici particulièrement sensible. Tout se passe comme si à terme ne devaient plus exister que deux types de paysages : le bois impénétrable dans les fonds et la terre à maïs sur les plateaux. Or il existe encore, tant dans la vallée bocagère que dans la vallée aux bois des motifs de prairie d'une très grande qualité. S'assurer de leur pérennité suppose clairement des mesures

de protection : une protection au titre des sites fondée sur un recensement précis des espaces de valeur et une inscription des plus beaux arbres (chênes et frênes de plein vent, saules têtards) au titre des espaces boisés classés dans les documents d'urbanisme. La plupart des communes situées à l'aval de Châteauneuf et une moitié de celles de la vallée bocagère disposent de plans d'occupation des sols publiés ou en cours d'étude, ce qui rend tout à fait envisageable cette mesure.

Maîtriser la diversité paysagère et mettre en valeur le milieu naturel

Le maintien d'un équilibre entre espaces ouverts et fermés passe aussi par un contrôle du développement des

peupleraies. Lorsque la gestion traditionnelle d'une zone humide s'efface la populiculture est une réponse

économiquement adaptée ; en revanche sa généralisation conduit à une banalisation du paysage : le peuplier, c'est un

peu le "mais des zones humides étroites", un modèle qui généralisé, conduirait à produire partout le même type de paysage, c'est par ailleurs une essence à l'enracinement fragile qui produit souvent des chablis. Un autre facteur d'excessive homogénéisation du paysage est la généralisation des plans d'eau et la monovalence de leurs affectations. La vallée des sablières est arrivée à un point de saturation et il importe de ne plus étendre les sites

d'extraction dans ce secteur. Il serait souhaitable de maintenir un équilibre entre des étangs rendus à l'état sauvage et des plans d'eau anthropisés : il faut parvenir à un équilibre entre bases de loisirs et milieux naturels préservés. Il y a là un potentiel important pour l'avifaune, mais qui suppose des mesures de protection. Par ailleurs ces milieux sont traversés par un important couloir de lignes à très haute tension. Ces lignes fort

dangereuses pour les oiseaux ne sont malheureusement équipées d'aucun dispositif d'alerte. Une étude sur l'aménagement d'une partie de la région des sablières en zone naturelle serait souhaitable et permettrait de gérer la question écologique de manière globale, en faisant appel aux acteurs concernés, au premier rang desquels Electricité de France, mais également les propriétaires des étangs privés.

Connaître et faire connaître

Les centres d'intérêt naturel et paysager justifient largement la mise à l'étude de circuits de promenade, sentiers de randonnées et parcours de découverte. Si l'on envisageait de créer une "route du Berry" rural de même qu'il existe une route des parcs et jardins du Cher, il est évident que les vallées, et singulièrement celle du Cher en serait la principale armature, ce qui suppose de nettoyer et de désenclaver les berges dans les parties les plus

embroussaillées de la vallée aux bois. Par ailleurs, dans la séquence aval la présence d'une section encore en eau du canal de Berry est également une chance à saisir (sentier sur le halage, promenades au fil de l'eau, aménagement de points d'échanges, en liaison avec le département du Loir-et-Cher etc...) ; l'ancienne ligne de chemin de fer et le viaduc de Saint Florent sont également un outil de découverte tout à fait pertinent. Il serait souhaitable

de coordonner l'ensemble de ces efforts en mettant en place une structure commune, accueillie par une "maison de la vallée du Cher" qui se tiendrait dans un site à la fois emblématique de la vallée et bien en vue (Châteauneuf par exemple) à partir duquel partirait tout un système de circuits de découverte coordonnés avec les contributions préexistantes (route des vins de Quincy, circuit des jardins etc...).

LISTE DES COMMUNES

Brinay
Bruère-Allichamps
Châteauneuf-sur-Cher
Corquoy
Crézançay-sur-Cher
Farges-Allichamps
Foëcy
Lapan
Lunery

Nozières
Preuilley
Quincy
St Caprais
St Florent-sur-Cher
Ste Thorette
Vallenay
Venesmes
Villeneuve-sur-Cher

